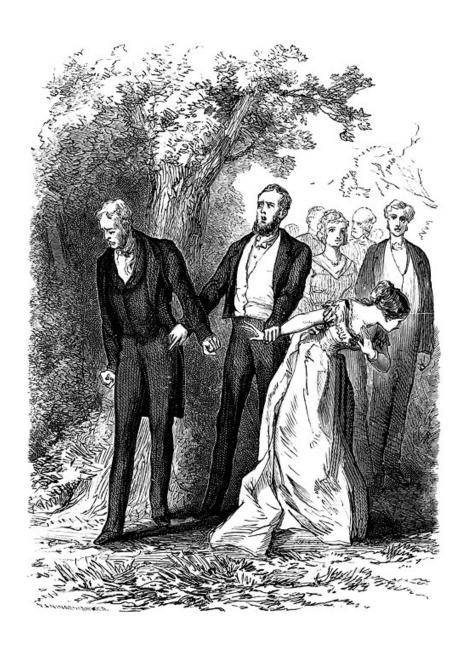
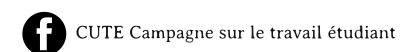
UN PEU D'AIDE, POUR L'AMOUR!



POUR L'AUTONOMIE VIS-À-VIS DE LA FAMILLE ET DU COUPLE

Wedd-in

pour la reconnaissance du travail étudiant et l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'AFE



UN PEU D'AIDE, POUR L'AMOUR!

POUR L'AUTONOMIE VIS-À-VIS DE LA FAMILLE ET DU COUPLE!

Pouvoir déterminer son avenir au-delà des pressions économiques et morales de sa famille, ce n'est pas rien. Posez la question autour de vous : nombreuses personnes avoueront avoir dû, de gré ou de force, en commençant leur vie adulte, se marier et s'endetter pour survivre et avoir un minimum d'accès au savoir technique et académique.

Si l'âge légal pour être reconnu-e comme un adulte est de 18 ans, il en va autrement pour la reconnaissance de son autonomie par l'Aide Financière aux Études (AFE). Tant et aussi longtemps qu'on n'a pas complété un baccalauréat, l'État prend en compte la contribution parentale dans le calcul de l'aide versée. L'un des seuls moyens pour se retirer de cette tutelle et ainsi bénéficier de l'AFE, c'est de se marier. Et elle est là l'attrappe : derrière le système d'aide financière se trouve une conception conservatrice des structures familiales, système qui bénéficie du maintien des bases hiérarchiques et des rapports d'exploitation des ménages.

Même si cette question peut sembler abstraite ou désuète, l'empreinte de l'institution du mariage dans nos vies d'étudiant.es est bien réelle. Nombreux sont les écrits qui ont établi que le mariage hétérosexuel constitue l'une des formes d'institutionnalisation de l'oppression des femmes, par la formalisation du contrôle économique des maris sur leur épouse, dans le cadre d'un ménage commun favorisant leur maintien dans des situations de précarité diverses.

Il faut mettre fin à l'incitatif au mariage, présent depuis plusieurs décennies au cœur même de la structure de l'AFE. L'abolition de la contribution parentale permettrait aux étudiant-es de quitter le domicile familial plus rapidement en acquérant un statut d'étudiant-e autonome sans avoir à l'obligation de se marier La revendication pour l'abolition de la contribution parentale dans le calcule de l'AFE traîne depuis longtemps dans le milieu étudiant, et il est grand temps de la mettre de l'avant.

Contre ce système d'aide financière archaïque et insuffisant, nous exigeons du gouvernement deux choses : la reconnaissance de l'autonomie dès le départ du domicile familial et l'octroit d'un salaire aux études. Ces revendications sous-tendent un potentiel de transformation importante, difficilement imaginable parce que conçue en dehors des cadres traditionnels des rapports de production et de reproduction.

Tant et aussi longtemps que nous n'auront pas gain de cause, nous devrons, comme aujourd'hui, nous marier pour être reconnu.es comme des adultes, et pour l'amour des prêts et hourses!

CUTE-MV xoxo 26 octobre 2016

Dans le cadre de la journée pancanadienne contre les frais de scolarité, un rassemblement pour la reconnaissance du travail étudiant aura lieu devant les bureaux montréalais du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Rassemblement pour la reconnaissance du travail étudiant

MERCREDI 2 NOVEMBRE 16h30, Square Victoria